Communiqué de presse Le 08/08/2023

Sauvegarde de la ressource en eau potable

Cannes équipe ses ports de stations de lavage innovantes pour nettoyer les bateaux sans utiliser d'eau potable

Face à la sécheresse et afin de préserver la ressource en eau potable, la Mairie de Cannes choisit des solutions audacieuses pour maintenir un service public de qualité. Afin que les propriétaires de bateaux de moins de vingt mètres et non équipés de désalinisateur puissent entretenir leurs équipements y compris en période de restriction, la municipalité leur propose de les nettoyer à l'eau brute. Pour cela, des stations de lavage spécifiques ont été créées aux ports Pierre Canto, Mouré Rouge et Pointe Croisette. Cette eau brute provient du parking municipal souterrain Lamy, situé en plein cœur de Cannes. Au total, ce sont 1,3 million de m^3 qui pourront être utilisés pour de multiples usages urbains comme le lavage des voiries, l'arrosage des arbres et plantes du centre-ville cannois et de la Croisette, ainsi que l'entretien des équipements sportifs. Cette solution est très utile pour les plaisanciers et économe de la ressource en eau, puisque jusqu'alors cette eau de la source Lamy se déversait directement dans la mer.

Présentation de la station de lavage à eau brute du port Pierre Canto © Mairie de Cannes

« Cannes est à l'avant-garde des solutions ingénieuses pour préserver la ressource en eau potable. Ainsi, nous garantissons la continuité du service public – y compris en période de restriction - grâce à la réutilisation des eaux usées traitées et à la récupération de l'eau brute souterraine du parking Lamy qui jusqu'alors étaient directement déversées à la mer. Depuis le mois de juin, nous lavons nos rues, arrosons nos espaces verts ou encore entretenons nos équipements sportifs grâce à ces ressources de substitution. Désormais, nous étendons cet usage au nettoyage de bateaux. Cette solution vise à concilier les activités économiques et touristiques générées par nos ports avec la sauvegarde de nos ressources et de notre biodiversité ».

David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Agglomération Cannes Lérins

La solution Lamy pour préserver l'attractivité des ports de Cannes

La Mairie de Cannes – en partenariat avec l'Agglomération Cannes Lérins et le S.I.C.A.S.I.L – met en œuvre depuis 2001 un **vaste programme de préservation et de sécurisation de l'alimentation en eau potable** du bassin cannois. Afin de poursuivre son engagement en faveur d'un **territoire autonome en eau**, David Lisnard, maire de Cannes, a présenté mardi 8 août un dispositif innovant pour **nettoyer les bateaux sans utiliser d'eau potable**.

Dorénavant, les ports cannois Pierre Canto, Mouré Rouge et Pointe Croisette sont dotés **de stations de lavage à eau brute** pour les bateaux de moins de vingt mètres et non équipés de désalinisateurs. Des karchers sont ainsi mis à disposition par la municipalité. Aussi, les cuves de stockage de 7 m^3 chacune sont régulièrement alimentées.

Découvertes dans les années 90, ces eaux brutes se situent **sous le parking municipal Lamy** (repris en régie par la Ville en 2019) et sont pompées pour ne pas inonder le souterrain. Elles étaient alors rejetées dans le réseau d'eaux pluviales. La municipalité cannoise a ainsi décidé d'utiliser cette ressource de substitution pour nettoyer des bateaux, et également, **laver des rues, arroser des arbres** du centre-ville cannois ou encore **certains équipements sportifs**.

Enfin, afin de stocker et distribuer cette eau, l'Agglomération Cannes Lérins va **réhabiliter les anciennes canalisations d'assainissement de la Croisette ainsi que le poste de refoulement de la Baume**.

Le recours à cette solution s'inscrit dans l'application du Programme Eau et, plus précisément, dans la recherche de ressources alternatives à l'eau potable. Elle se concrétise en parallèle de **la réutilisation des eaux usées traitées** de la station d'épuration Aquaviva pour laquelle Cannes a été la **première commune de France** à obtenir l'autorisation de l'Etat concernant le lavage des voiries.

ANNEXE

Les actions dans les ports de Cannes en faveur de l'environnement

- **des actions régulières de sensibilisation** auprès des plaisanciers et des professionnels sur la préservation des ressources, le tri et la prévention des déchets et la protection de l'environnement marin ;
- **la mise en place de filets macro-déchets** sur les exutoires du port Canto en 2022 et du Vieux-Port en juillet et décembre 2020 ;
- **l'élaboration d'une « Charte Croisière » depuis l'été 2019**, par laquelle les compagnies de croisière s'engagent, notamment, à utiliser un carburant à 0,1% de soufre et à contourner les herbiers de posidonie lors des manœuvres et ancrages. **100% des croisiéristes amarrant à Cannes l'ont signé** ;
- **l'installation en 2019 de 75 nurseries à poisson** au Port Pierre Canto (*45*) et au Vieux-Port (*30*) ;
- **l'obtention en 2019 de la certification européenne AFNOR « Ports Propres »** du port Pierre Canto et du Vieux Port ;
- **la réduction des déchets** avec l'acquisition d'un robot marin nettoyeur au Port Pierre Canto en 2018 ;

Les autres interventions de la Mairie de Cannes dans la préservation de la Méditerranée

- **le nettoyage annuel des 7 km de plages par 27 agents** (*5 en basse saison*) + 12 agents aux îles (*5 en basse saison*) ;
- **le nettoyage régulier du plan d'eau maritime** (*campagnes annuelles, après chaque feu d'artifice ou en cas de pollution détectée*) **et des fonds marins** (*17 interventions réalisées chaque année*) ;
- **l'installation en juin 2022 d'un dauphin pédagogique sur la plage Macé** pour sensibiliser la population à la protection de la mer et du littoral (*dans la continuité du poisson pédagogique installé en 2019*) ;
- **le lancement en juillet 2022 d'un groupe de travail intercommunal sur la qualité des milieux marins** pour la mise en œuvre d'une action coordonnée en faveur de la préservation de la baie de Lérins.
- **la création d'un écomusée sous-marin en janvier 2021** où six statues sculptées par l'artiste Jason deCaires Taylor ont été immergées au large de l'ile Sainte-Marguerite. Depuis leur immersion, la faune et la flore subaquatique ont réinvesti cette zone protégée ;
- **la sanctuarisation en 2021 d'une zone de 43 hectares interdite au mouillage,** située au nord de l'île Sainte-Marguerite, et la création d'une Zone de Mouillage saisonnière pour les Équipements Légers ;
- **le lancement en 2020 d'un grand plan « zéro plastique »**, pour tous les utilisateurs du domaine public cannois – organisateurs d'événements, restaurateurs, plagistes et partenaires associatifs ;
- **l'élaboration** - en concertation avec la préfecture maritime de la Méditerranée et l'ensemble des professionnels de la mer et du nautisme - **d'un nouvel arrêté relatif au mouillage des grandes unités** *(+ 24 mètres)* en 2020 sur le domaine maritime cannois pour protéger les fonds marins et la biodiversité tout en préservant l'attractivité économique et touristique ;
- **la signature d'une Charte environnementale avec les kiosques de restauration** qui se sont engagés notamment à ne plus utiliser de vaisselle en plastique jetable depuis le 1er juin 2019 ;
- **la protection des posidonies et la sensibilisation du grand public** à cette nécessité, avec l'installation de panneaux pédagogiques sur les plages depuis l'été 2017 ainsi que le « clapage » annuel des posidonies mortes pour les réintroduire en milieux naturels ;
- **la campagne innovante « Ici commence la mer » lancée en 2015** afin d'appuyer la sensibilisation de chacun au respect de l'espace public et, de surcroît, des fonds marins. **800 plaques signalétiques** ont été posées ;
- **le lancement, dès 2014, d'un plan de lutte contre l'incivisme** intégrant de nombreuses mesures concrètes de prévention, de sensibilisation et de répression pour le respect de l'espace public. Celui-ci comprend des **campagnes de communication** (*ex : jet de masques ou de mégots dans la mer*) et un **renforcement de la verbalisation des contrevenants** (*152.000 PV dressés depuis 2014*).